



Le secret médical et la protection des données

Dates de la formation : 6 juin 2024 (matin)

Horaires : 8h30-12h15



DESCRIPTION ET OBJECTIF

La formation visera à présenter le cadre légal relatif au secret médical et à la protection des données concernant la santé, ainsi que les enjeux de ces thématiques dans la pratique des professionnel.le.s de la santé. Elle mettra en évidence quelques principes clefs destinés aux professionnel.le.s de la santé. La prise en charge traditionnelle du.de la patient.e par les professionnel.le.s de la santé se limitait jusqu'à présent essentiellement aux échanges lors des consultations. L'avènement de l'utilisation des différents canaux et outils de communication ainsi que certaines situations particulières, telles que le Covid-19, ont amené les professionnel.le.s de la santé à échanger par d'autres moyens. Ces outils soulèvent des questions qui seront abordées lors de la formation. Par exemple, une sage-femme indépendante peut-elle utiliser Whatsapp pour échanger avec ses patientes ?

Les objectifs sont les suivants

- Perfectionner ou acquérir les compétences juridiques nécessaires à une pratique conforme au cadre légal cantonal et fédéral
- Identifier les aspects de la pratique qui posent ou sont susceptibles de poser des problèmes juridiques
- Identifier les outils juridiques adéquats et les ressources en cas de besoin
- Argumenter sa position professionnelle face aux règles juridiques

> PUBLIC CIBLE	> ATTESTATION	> DÉLAI D'INSCRIPTION
<p>Cette formation s'adresse aux :</p> <ul style="list-style-type: none">● Professionnel.le.s de la santé diplômé.e.s (infirmier.ère, physiothérapeute, sage-femmes, technicien.ne.s en radiologie médicale, ergothérapeutes, ostéopathes, assistant.e.s en soins communautaires, etc.) ou autres intervenant.e.s dans le domaine de la santé ou du travail social (pratiqué en service social, en animation socioculturelle ou en éducation sociale)● Professionnel.le.s de la santé ou du travail social ayant effectué leur formation à l'étranger et souhaitant une introduction aux notions essentielles de leur future pratique en Suisse	<p>Une attestation de participation sera délivrée à la fin de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none">● Reconnaissance Physioswiss : demande en cours● Reconnaissance e-log : demande en cours	<p>Jusqu'au 24 mai 2024</p>

PROGRAMME

8h30-12h15

- 08h30-9h15 Secret professionnel dans le domaine de la santé
- 9h30-10h15 Protection des données
- 10h30-11h15 Dossier électronique du·de la patient·e
- 11h30-12h15 Traitement des données par message, téléphone ou visioconférence

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANTE

Songül Yavavli, Maître d'enseignement HES - juriste, HESAV, Lausanne

LIEU DE FORMATION ET CONTACT

HESAV - Haute École de Santé Vaud

Avenue de Beaumont 21,

1011 Lausanne

Salle 11

Coordination de la formation continue

Courriel | +41 21 316 80 21

INSCRIPTION

Les participant.e.s inscrit.e.s recevront un mail de confirmation ou d'annulation de la formation (dépendant du nombre d'inscrits) 12 jours avant le début de la formation. Si la formation est maintenue, **la convocation** et **la facture** leur seront adressées. Il leur sera demandé de régler cette dernière avant le premier jour de la formation.